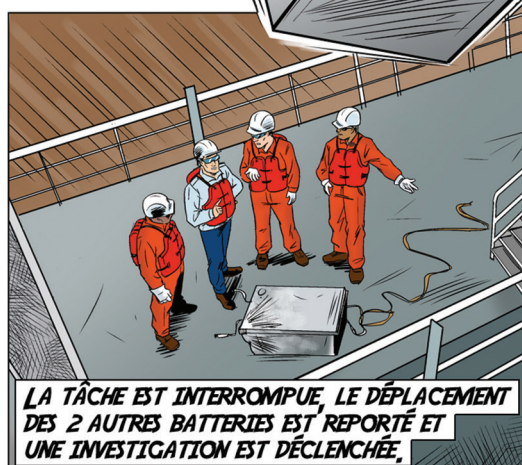
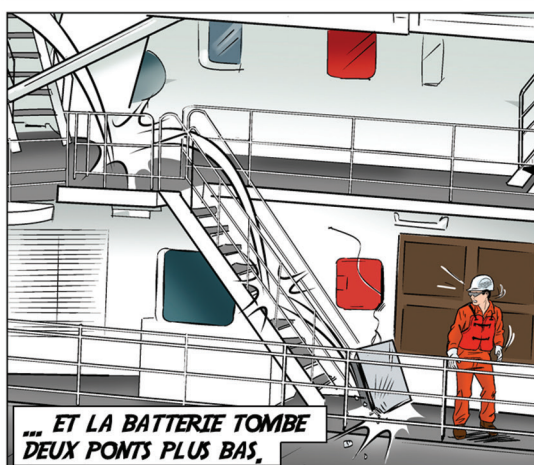
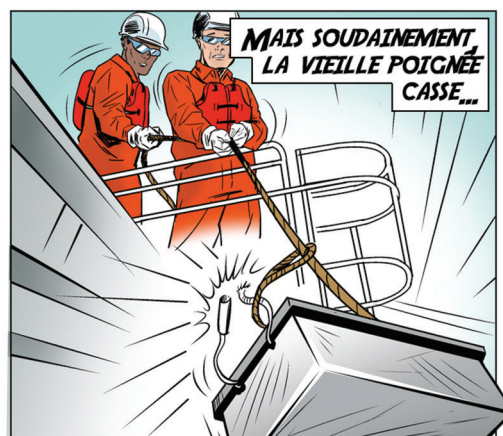
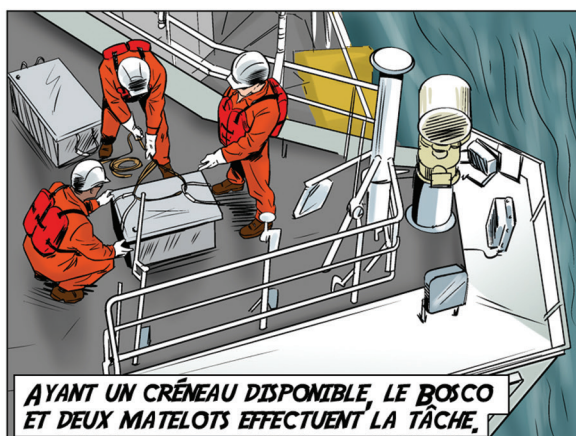
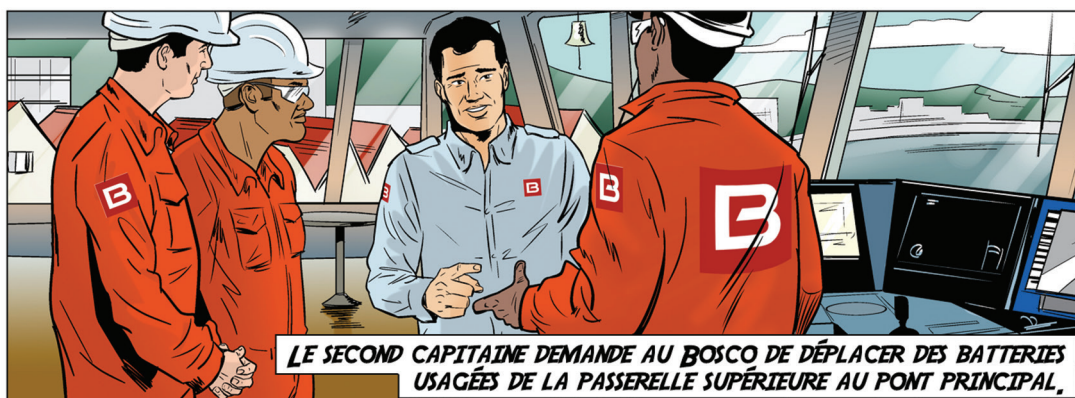


LES TÂCHES OCCASIONNELLES DOIVENT TOUJOURS ÊTRE PRÉPARÉES

D'après l'enquête de l'ISOA sur les accidents corporels de 2016 (Personal Accident Survey 2016, International Ship Owners Association), les blessures causées par le déplacement ou la chute d'un objet représentent 21 % des accidents enregistrés, et les blessures lors d'opérations de manutention 23 %. Ce mois-ci, notre Safety Post aborde un HiPo Near Miss (quasi-accident à haut potentiel de gravité) survenu à bord d'un de nos PSV lors de la manutention d'une batterie de 25kg. Voyons ensemble les enseignements à tirer de ce quasi-accident.

CE SAFETY POST EST BASÉ SUR DES ÉVÉNEMENTS RÉELS. VEUILLEZ L'IMPRIMER, L'AFFICHER ET EN DISCUTER !



LES TÂCHES OCCASIONNELLES DOIVENT TOUJOURS ÊTRE PRÉPARÉES

À FAIRE :

- Veiller à l'utilisation par vos officiers des outils HSE.
- Encadrer et former votre équipage.
- Suivre systématiquement les étapes du pre-task planning.
- Veiller à utiliser obligatoirement des appareils de levage et dispositifs d'élingage appropriés.
- Révérer systématiquement les équipements de tiers.

À NE PAS FAIRE :

- Déléguer des tâches non courantes à des membres d'équipage non familiarisés avec le pre-task planning et l'analyse des risques.
- Sous-estimer les risques spécifiques, en particulier lors de la réalisation de tâches occasionnelles.
- Être complaisant pendant les tâches habituelles ou occasionnelles.